



PRÉFÈTE DE LA GIRONDE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 9 octobre 2020

COVID-19 : la situation s'améliore mais la discipline doit demeurer

La situation sanitaire s'améliore en Gironde mais demeure préoccupante avec une circulation toujours active du virus. C'est la raison pour laquelle le département reste placé en « alerte renforcée ».

Dans la métropole bordelaise en particulier, l'épidémie est toujours sévère avec des taux d'incidence 3 à 4 fois plus élevés qu'ailleurs en Gironde. Il y a également 3 fois plus de clusters dans la métropole de Bordeaux que dans le reste du département.

La circulation toujours active du virus justifie de limiter les contacts sociaux en milieu fermé en particulier en présence de personnes vulnérables. A cet égard, les rassemblements familiaux et festifs doivent être strictement limités. La permanence du risque sanitaire a conduit Fabienne BUCCIO, préfète de la Gironde, à annoncer ce jour **le maintien de certaines restrictions et quelques assouplissements, qui entreront en vigueur à partir du 10 octobre 2020 pour une durée de 15 jours**, et qui prennent en compte la situation des différentes zones géographiques du département. Ces mesures sont les suivantes ;

> Pour l'ensemble du département de la Gironde :

- les événements de plus de 1000 personnes restent interdits, comme les rassemblements de plus de 10 personnes dans l'espace public, les fêtes étudiantes, les fêtes locales et les manifestations sportives dans l'espace public ;
- l'ouverture des salles des fêtes et salles polyvalentes pour un usage scolaire, périscolaire est maintenu mais leur ouverture pour un usage associatif est désormais possible ;
- les sorties scolaires et périscolaires, les marchés non-alimentaires, brocantes et vide-greniers seront de nouveau possibles ;
- Les piscines sont ouvertes à tous dès lors qu'elles disposent de vestiaires individuels ;

> Pour la métropole de Bordeaux :

- Les bars restent fermés à 22 heures.

> **Pour le secteur sportif :**

- Dans la métropole, les salles des sports (établissements recevant du public de type X) ne peuvent accueillir que les mineurs, les sportifs de haut niveau, les personnes handicapées, les STAPS et les personnes en formation continue. Les stades restent en revanche ouverts à tous mais l'accès à leurs vestiaires est restreint aux seuls mineurs, aux sportifs de haut niveau, aux personnes handicapées, aux STAPS, aux personnes en formation continue ;
- Dans le reste du département, les salles de sport peuvent rouvrir pour tous sans vestiaire et les vestiaires collectifs des établissements recevant du public de type PA sont à nouveau accessibles à tous sous réserve du respect d'un protocole sanitaire renforcé.

Pour Fabienne BUCCIO : « ***Nous sommes sur le bon chemin, mais si nous voulons éviter d'avoir à réduire davantage notre vie sociale, il faut restreindre les activités et comportements les plus à risque. Je remercie les Girondines et les Girondins pour le respect de ces mesures. C'est aux soignants et à leur dévouement qu'il nous faut penser mais aussi aux personnes malades et pas seulement du COVID. »***